



**Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie**



D 2025 - 75

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	17
Conseillers votants :	20
Dont trois pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 07 octobre 2025

OBJET :
**RESTRUCTURATION/EXTENSION
DU GROUPE SCOLAIRE ET
PÉRISCOLAIRE – MÉDIATHÈQUE
– CENTRE DE LOISIRS -
APPROBATION DE L'OPÉRATION
ET DES MODALITÉS DE
FINANCEMENT**

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze octobre, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame pascal MORIAUD, maire,

PRESENTS : MEYRIER M. de PROYART
A. BAARSCH C. MORAND F. ZANNI F.
ARNOUX. R. FICHARD B. STUBERT B.
CHANTELOT C. PLEynet J.P. BILLARD
G. CHEVRON F. DIANA C. RACINE
FREIXENET M. GEROUDET A.
CHAMPEAU S.

EXCUSÉS : TRONCHON J. « pouvoir à
MORIAUD P. » DENERVAUD M. « pouvoir
à RACINE FREIXENET M. » CORNU C.
« pouvoir à CHEVRON F. » MATTERA A.

ABSENTES : QUERNEC GARIN C.
CHANTELOT L.

Est élu secrétaire de la séance : BILLARD G.

Madame le maire rappelle au conseil municipal les étapes de la procédure engagée en vue de la restructuration/extension du groupe scolaire et périscolaire/médiathèque/centre de loisirs.

Le bureau 58 Bis architectes a transmis le dossier d'avant-projet détaillé avec une estimation des travaux s'élevant à 3 892 212 € H.T, ce qui porterait l'opération à 4 888 041 € HT.

Ce projet fera l'objet de demandes de subventions à l'État, au titre de la DETR 2026, au conseil départemental (CDAS et SIC), à la caisse d'allocation familiales (ALSH).

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
OBJET	MONTANT HT	FINANCEMENT	MONTANT HT
Etudes préalables : géotechnicien, géomètre, ...	27 884	CDAS (Contrats départementaux d'avenir et de solidarité)	150 000
Honoraires divers : Contrôle technique, coordination SPS, OPC, AMO ,...	175 940	Dons	1 000 000

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025

ID : 074-217400704-20251014-D2025_73-DE



Maîtrise d'œuvre, compris les indemnités du concours	485 137	DETR	300 000
Travaux et raccordements aux réseaux	3 939 017	Emprunt	3 000 000
Provision pour révision honoraires et travaux	260 063 €	Autofinancement	438 041
TOTAL H.T.	4 888 041 €		4 888 041 €

Madame le maire sollicite l'approbation de l'opération et des modalités de financement.

Le conseil municipal,

Vu la délibération n° 2024 – 53 en date du 11 juin 2024 approuvant le programme des travaux et autorisant Madame le maire à lancer le concours de maîtrise d'œuvre ;

Vu la délibération n° 2025 – 36 en date du 08 avril 2025 décidant l'ouverture de l'autorisation de programme ;

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'opération restructuration/extension du groupe scolaire et périscolaire - médiathèque et centre de loisirs estimée à l'APD à 4 888 041€ HT ;

APPROUVE les modalités de financement ci-dessus énoncé ;

AUTORISE Madame le maire à poursuivre les démarches et à signer tout document permettant la mise en œuvre de ce projet.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire
Gilles BILLARD

Le maire,
Pascale MORIAUD